



EXERCICE PRATIQUE¹

ÉTUDE DE CAS, L'HISTOIRE DE JACQUELINE

Durée : 40 minutes

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE :

- Se sensibiliser aux difficultés rencontrées par les personnes vivant avec le VIH/sida dans leur interaction avec les personnes et les groupes qui coproduisent le témoignage.
- Accroître ses capacités de savoir-être à chaque étape de l'accompagnement social éthique des personnes témoignant de leur vécu avec le VIH.
- Développer un esprit de solidarité avec les personnes vivant avec le VIH/sida.

DÉROULEMENT :

En groupe de 4 à 5 personnes, durant 20 minutes, les participant.e.s sont invités à lire la mise en situation et à répondre aux questions. Étant donné qu'il n'y a pas de réponse unique, le travail en petit groupe vise à échanger les points de vue et à rassembler les pistes d'action possibles.

Durant une plénière d'une durée de 20 minutes, une personne par groupe rapporte le contenu des discussions. Les formateur.rice.s animent cette plénière et enrichissent, au besoin, les réflexions proposées par chacun des petits groupes. Elles favorisent les échanges à partir des valeurs qui devraient guider l'intervention ET des enjeux éthiques présents dans l'histoire.

QUELLES VALEURS DEVRAIENT GUIDER L'INTERVENTION ?

« *Toute personne a le droit à la sauvegarde de sa dignité, de son honneur et de sa réputation* »

(Charte des droits et libertés de la personne du Québec, 1975, art. 4

QUELS ENJEUX ÉTHIQUES SONT PRÉSENTS DANS L'HISTOIRE DE JACQUELINE ?

Qu'en est-il du droit à l'image? Les personnes vivant avec le VIH/sida peuvent être sollicitées pour témoigner dans un film documentaire. Pour pouvoir utiliser ces images, la personne responsable de la réalisation du film doit, en principe, établir un contrat avec la personne témoin pour qu'elle lui cède ses droits, selon un accord précis, pour la diffusion large de son image dans l'oeuvre. La personne témoin peut-elle, au cours du tournage, revenir sur sa décision, par exemple, si elle estime que les conséquences de la diffusion de son témoignage et de son image sur sa vie risquent d'être dévastatrices?



HISTOIRE DE JACQUELINE

Un organisme de la métropole qui offre un service d'hébergement à des femmes autochtones est approché par Jean-Louis, un cinéaste indépendant dont le projet est de réaliser un film documentaire à propos de la situation des femmes autochtones vivant avec le VIH, à Montréal. Le cinéaste souhaite recruter les participantes de son film dans les locaux de l'organisme. Pour ce faire, il a obtenu l'approbation de la direction et rencontré l'équipe d'intervenant.e.s. L'équipe a rapporté à Jean-Louis que ces femmes sont très vulnérables et qu'elles ont de la difficulté à s'investir à long terme dans un projet. Jean-Louis a recruté 5 femmes, dont Jacqueline. Toutes ont signé le contrat proposé par le réalisateur qui les suit avec sa caméra chaque jour dans les locaux de l'organisme. Parmi les participantes certaines sont très participatives et enthousiastes face au projet, tandis que d'autres sont difficiles à rejoindre d'un tournage à l'autre. Jacqueline, pour sa part, finit par avouer lors de la diffusion du premier montage qu'elle a l'impression d'avoir trop parlé. Elle a peur des conséquences de la diffusion du film sur elle et sa famille si certains membres de sa communauté voient le film.

- **Selon vous, que sont les enjeux éthiques et les défis soulevés :**

- Par les actions/attitudes du cinéaste Jean-Louis?
- Par les actions/attitudes de l'organisme communautaire?
- Par les actions/attitudes de Jacqueline?

- **Si vous aviez à accompagner ces femmes autochtones dans la production d'un témoignage filmé, que feriez-vous avant, pendant et après la réalisation du documentaire?**

CONCLUSION :

Pour clore l'activité, les formatrices félicitent les participant.e.s d'avoir identifié et relevé les défis de cette étude de cas. Elles nomment l'importance de s'assurer que la personne chargée de faire l'accompagnement social et la personne témoin s'entendent sur la faisabilité et la réalisation du plan d'accompagnement.